Image not found or type unknown

Aide sur probleme de creation SCI

Par **MichaelP**, le **14/11/2011** à **09:00**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir votre opinion et aide si possible sur un sujet qui me parait très louche.

Nous avons fais la démarche pour la création d'une SCI le 09/09/2001.
Le dossier n'est toujours pas immatriculer au GREFFE.

La création d'une SCi familiale est elle si longue ?

De plus, sur la facture, il nous annonce 1650 pour l'écriture des statuts. Le tout nous ais revenu à 2400 euro. A aucun moment nous avons signé de contrat ou le tarif apparait, juste signé les statuts.

Pourriez vous m'aider ou me guider ?
Y a t'il des clauses qui nous protège, ou faire pression sur l'agence en question ?

Merci d'avance
Michaël

Par **Domil**, le **14/11/2011** à **21:38**

ça dépend ce que vous avez signé, de quelle agence parlez-vous, pourquoi faire une SCI, est-elle vraiment familiale (la définition est stricte et bien des SCI prétenduemment familiale ne le sont pas)

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés